

# MAIRIE DE DAMBACH-LA-VILLE

Le 18 juin 2015

## PUBLICATIONS

**1) Subvention au fleurissement pour tous les foyers dambachois** : Il a été décidé de renouveler la subvention destinée aux habitants de Dambach-la-Ville pour les plants de géranium (géraniums uniquement, les boutures sont exclues). Fixée à 0,20€ et plafonnée à 50 € par foyer en 2014, **cette subvention est portée à 0,50€ par plant de géranium et plafonnée à 75€ par foyer en 2015**. Merci de déposer la facture et un relevé d'identité bancaire au secrétariat de la mairie **jusqu'au 30 juin 2015**. Les pièces à produire pour obtenir la subvention sont : l'original de la facture justificative des achats de fleurs (qui doit être nominative) ainsi qu'un RIB.

**2) Plan canicule 2015** : Depuis le 1er juin, la veille saisonnière du plan canicule est activée. Un registre recensant les personnes vulnérables, isolées, âgées, handicapées est tenu en Mairie. Les personnes désirant y figurer, sont priées de se faire inscrire au secrétariat de la mairie.

**3) Relais Assistants Maternels** : Prochaines permanences : les **mardis 23 et 30 juin 2015**, de 9h à 11h au rez-de-chaussée de la mairie.

**4) Objets trouvés** : 1 trousseau de clés, 1 paire de lunettes, 1 sacoche de protection et 2 CDs

## ASSOCIATIONS

**1) Inscriptions pour le Centre de Loisirs – CSF-APFS Dambach-la-Ville** : Le Centre de loisirs aura lieu du 06 au 31 juillet 2015 pour les enfants de 4 à 14 ans. Pour les **inscriptions après le 13 juin** : [garbaciak.nathalie@neuf.fr](mailto:garbaciak.nathalie@neuf.fr) Veuillez-vous munir : du n° d'allocations familiales CAF ou MSA, du n° et nom de votre police d'assurance, du n° de sécurité sociale, du carnet de santé (date de vaccination antitétanique), du paiement de la 1<sup>ère</sup> semaine, de l'avis d'imposition 2013 et du QF établi par la CAF. Contact : Sabine LEISER Tél. 03.88.92.42.11

**2) Syndicat Viticole** : Les rencontres de bout de parcelle Rais'Alsace, co-animées par la Chambre d'Agriculture de la région Alsace et la FREDON Alsace auront lieu : le mardi à 9h30 à Dambach-la-Ville, au Buehlweg, sur la route allant à Blienschwiller (à partir du 5 mai).

**3) AGF** : Nous sommes désolés de devoir porter à la connaissance de nos membres que le **barbecue de fin de saison** prévu au programme pour le **dimanche 28 juin 2015 est annulé** pour des raisons logistiques d'organisation.

## ANNONCES

1) Me SCHWEY-BAUMANN Élodie, infirmière libérale, vous informe qu'à la suite de la dissolution de l'association, elle exercera seule à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015. Cabinet situé au 23 rue du Général de Gaulle 67650 DAMBACH-LA-VILLE – Tél. 03.88.57.63.24 / 06.42.63.54.28 – Permanences sans rendez-vous au cabinet du lundi au samedi de 7h à 8h et soins à domicile sur rendez-vous 7 jours sur 7.

2) Vend tapis de marche électrique PRO-FORM 535. Valeur neuf : 1 200€- Vendu 300€ très bon état. Tél : 06.30.95.03.45 de préférence entre 19h et 20h.

# Fête de la musique

**DAMBACH-LA-VILLE**

**samedi 20 juin 2015**

**Place du marché**

**Programme**

Dès 18h30 se succéderont

- ♪ La harpe dans tous ses états
- ♪ La Chorale des enfants  
soutenue par la chorale Le Bien être par le chant
- ♪ L'atelier groove de l'école de musique
- ♪ Christie's country club
- ♪ Les professeurs de l'école de musique
- ♪ Country club AGF
- ♪ Les Joyeux Vignerons



**Tartes flambées et boissons sur place**

*Fête organisée par l'école de musique*

27 juin 2015

Journée Mondiale du  
Tricot à Dambach-La-Ville.



Venez nombreux avec vos divers ouvrages ou pour papoter à partir de 11h sur la place du marché à Dambach-La-Ville



Des bancs et des tables  
seront à disposition.

Repas tiré du sac.

La rencontre sera annulée en cas de mauvais temps



DAMB'Arts

Association à but non lucratif pour la promotion économique, touristique et culturelle de Dambach

## DAMBACH LA VILLE

### 1<sup>er</sup> Marché Paysan, Artisanal et Artistique des Remparts de la saison 2015

Lundi 29 juin à partir de 17h

**Le Marché Paysan, Artisanal et Artistique des Remparts de Dambach la Ville reprend tous les lundis de l'été, du 29 juin au 31 août.**  
(dont 5 soirées Tartes Flambées, les 6, 13 et 27/07 et les 10 et 24/08)

Toujours sur le même concept, cette animation originale qui a fait ses preuves figure aujourd'hui parmi les grands rendez vous de l'été du centre Alsace.

Comme tous les lundis de l'été les animations démarrent dès 17h aux remparts et pour la **visite guidée de la vieille ville également : départ devant l'hôtel de Ville.**  
En fin de Marché vers 18h30 le concert aura lieu dans les anciens remparts.

35 exposants et producteurs vous attendent, dont plusieurs Dambachois qui sont impatients de vous faire découvrir leurs talents.

Cette année encore quelques nouveautés seront de la partie !  
Dégustations, expositions, démonstrations.

Et toujours avec la participation de l'association du Hand qui va gérer une buvette.

La première aura lieu lundi le 29 juin à 17h

**Le Christies Country Club  
et l'Ecole de Musique de Dambach la Ville  
vont inaugurer la série des 10 concerts de l'été.**

**Précisons que l'entrée est gratuite pour l'ensemble des prestations**

Dès maintenant notez que le

**Lundi 13 Juillet le Marché Paysan sera nocturne jusqu'à 22h  
Avec animations en continu et tartes flambées sur place**

Venez nombreux soutenir par votre présence l'association **Damb'Arts** qui a pour but premier de faire la promotion de Dambach la Ville et de notre patrimoine régional.

Renseignements et programme complet des concerts du Marché Paysan sur le site de Dambach la Ville sous Animations ou chez Gilbert BECK : 06.13.41.26.11

Il reste encore quelques places disponibles, profitez-en pour montrer votre savoir-faire !!  
De même pour les musiciens, n'hésitez pas à nous contacter afin de venir faire une petite présentation de vos talents un lundi soir sur le podium ou dans le quartier.

Lieux et renseignements :

Damb'Arts, 5 rue des Remparts 67650 DAMBACH LA VILLE Tél : 06.13.41.26.11

## Animations musicales et Concerts 2015 Marché Paysan, Artisanal et Artistique des Remparts

-Au Domaine du Rempart et le Quartier sud de la cité Médiévale-

**67650 - DAMBACH LA VILLE - ALSACE**

Les lundis de l'été de 17h à 20h

**ENTREE GRATUITE**

Renseignements: Gilbert BECK 06.13.41.26.11

Date	Au programme
Lundi 29 juin	<i>Christies Country Club et l'Ecole de Musique de Dambach la Ville</i>
Lundi 06 juillet Soirée tartes flambées	<i>M.SOUL (chanteur Canadien) Interprète Johnny CASH</i>
Lundi 13 juillet Nocturne	<i>Le Trio Jean Marie FRIEDRICH, Emile et Eric NARTZ et Charles de Turckheim « Chapeau les Artistes »</i>
Lundi 20 juillet	<i>BLACKSTAGE et leur musique Latino</i>
Lundi 27 juillet Soirée tartes flambées	<i>Le Groupe FM LIGHT (Variétés internationales)</i>
Lundi 03 août	<i>DIAPASON (Variétés)</i>
Lundi 10 août Soirée tartes flambées	<i>Les Joyeux Vignerons de Dambach la Ville Groupe Folklorique</i>
Lundi 17 août	<i>Mikael TZPLAEF Avec son répertoire de chansons Françaises</i>
Lundi 24 août Soirée tartes flambées	<i>Les ESCROCS du SWING</i>
Lundi 31 août	<i>L'AGF Country Club</i>



La Commune offre un nouveau Service :



## Votre Plateforme de Broyage pour les particuliers de Dambach-La-Ville

La Commune, en partenariat avec les Guides de l'Association ACJCA (Amis du Compost et du Jardin de Centre Alsace), accueille vos tailles de jardin (tiges et branches). Le dépôt sera possible uniquement à des dates ponctuelles.

Où

Les dépôts en dehors des permanences de collecte, dits sauvages, seront verbalisés.

Hall de stockage communal dans la zone des Hangars Agricoles

## Prochaine collecte :

Quand

• samedi 04 juillet de 10h30 à 12h30

Conditions

Diamètre maximum des branches : 15 cm

- Séparer les feuillus des conifères (tuyas, sapins, épicéas, ifs...)
- Séparer si possible les tailles sèches et dures des tailles fraîches
- Séparer si possible les plantes traitées ou non des plantes non traitées
- Pas de plantes malades

**Attention :** Ramenez les plantes malades au Smictom à Scherwiller

**IMPORTANT :** La commune stockera ces tailles dans un premier temps, puis, organisera le broyage dès que la quantité sera jugée suffisante. Le broyat ainsi obtenu sera ensuite mis à votre disposition. Les dates seront également publiées dans l'affichage communal.

Besoin d'aide ?

Des guides d'ACJCA seront à votre disposition pour vous guider à la fois sur place lors du dépôt et pour vous conseiller quant à l'utilisation du broyat. Contact: 03 88 92 61 08 ou 06 87 05 88 44

Co-voiturez et co-remorquez vous